



---

Administration générale de l'Enseignement

**Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale**

**LISTE DES ENSEMBLES DE COMPETENCES CORRESPONDANTS**

**BACHELIER : EDUCATEUR SPECIALISE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT  
DOMAINE DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION**

**Conseil général**

**XX/XX/2021**

## 1. FONDEMENT LÉGAL DE LA DEMANDE DE CORRESPONDANCE

Conformément à l'article 121 §4 du décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les établissements relevant de l'enseignement de promotion sociale organisent les sections d'enseignement supérieur conformément aux dossiers pédagogiques approuvés par avis conforme par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale et reconnus comme correspondants ou équivalents au sens de l'article 75 du décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale.

*Le décret du 16 avril 1991, en son article 75, stipule en effet que l'enseignement de promotion sociale délivre un titre correspondant à celui de l'enseignement de plein exercice lorsque ce titre sanctionne **des ensembles de compétences et d'acquis d'apprentissage établis conformément (...) aux profils de compétences élaborés par l'ARES.***

*Pour l'enseignement supérieur, le Gouvernement déclare correspondants les ensembles de compétences prévus à l'alinéa 1<sup>er</sup> au terme de la procédure visée à l'article 121, alinéa 4, du décret du 7 novembre 2013.*

*L'article 79 §2 1° du décret du 16 avril 1991 précise de plus que pour les sections de l'enseignement supérieur de promotion sociale, le dossier pédagogique est soumis à l'avis de la chambre thématique visée à l'article 37 du décret du 7 novembre 2013 précité. Cet avis est transmis par l'«ARES» à l'approbation du Gouvernement.*

Ainsi, en cas de demande de correspondance du titre délivré par l'Enseignement de promotion sociale à celui délivré dans l'enseignement des Hautes Ecoles, l'article 121 §4 du décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études prévoit que *les chambres thématiques visées à l'article 37, chacune pour les niveaux et les domaines qui les concernent remettent un avis motivé sur la correspondance ou l'équivalence de niveau des dossiers pédagogiques approuvés par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale. L'avis des chambres est transmis par l'ARES au Gouvernement pour approbation.*

En vue de solliciter cet avis, le Conseil général établit la liste de l'ensemble des compétences, selon les principes établis au point 3 du présent document. Cette liste est le document de référence dans le processus de consultation de la chambre thématique.

En outre, l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1994 relatif aux titres délivrés par l'enseignement supérieur de type court de promotion sociale de régime 1, stipule en son article 5 que :

*« Un titre correspondant à un diplôme de bachelier délivré par l'enseignement supérieur de type court est délivré à l'étudiant qui termine avec fruit une section dont le dossier pédagogique a été approuvé par le Gouvernement et lorsque la procédure prévue à l'article 75 du décret aboutit à ce que le Gouvernement déclare que ce titre sanctionne un ensemble de compétences équivalent à l'ensemble des compétences sanctionné par un des diplômes de bachelier délivré par l'enseignement supérieur de plein exercice ».*

## 2. PRÉSENTATION DES DOSSIERS PEDAGOGIQUES DE SECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

### 2.1. QUEL EST LE CONTENU DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES DE CHAQUE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVE D'UNE SECTION ?

L'Enseignement de promotion sociale est organisé en « unités d'enseignement » capitalisables pour l'obtention du titre visé par une « section ».

A. Le contenu de chaque « *unité d'enseignement* », constituée d'une ou plusieurs activités d'enseignement (ou cours) formant un ensemble cohérent est défini dans un dossier pédagogique. Chaque dossier pédagogique d'une unité d'enseignement comprend, en vertu de l'article 79, § 2, du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale:

- **L'horaire** de référence minimum de l'unité d'enseignement, à savoir l'intitulé des cours et les volumes exprimés en termes de périodes de 50 minutes (cours théoriques, cours pratiques, laboratoires,...) ainsi que la part d'autonomie de l'unité;
- **les finalités générales :**
  - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
  - répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
- **les finalités particulières :** elles sont spécifiques à l'unité d'enseignement ;
- **les acquis d'apprentissage** à maîtriser à l'issue de l'unité d'enseignement :
  - toutes les compétences que l'étudiant doit démontrer pour atteindre le seuil de réussite et obtenir l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement ;
  - cette rubrique décrit aussi un degré de maîtrise, c'est-à-dire des critères à prendre en compte pour donner une cote supérieure à 50 %.
- **les capacités préalables requises** pour l'admission à l'unité d'enseignement : les capacités que le futur étudiant doit maîtriser pour être admis dans l'unité d'enseignement. Le contrôle de cette maîtrise est effectué sur base d'un test s'il ne possède pas le titre mentionné dans le dossier comme titre pouvant en tenir lieu. Tout autre titre peut être pris en considération par le Conseil des études de l'établissement s'il recouvre les mêmes capacités.

**Le CESS est dans le cas précis de la section concernée requis pour l'admission dans les unités d'enseignement.**

- **le programme minimum**, exprimé en termes d'objectifs suffisamment détaillés du ou des cours composant l'unité d'enseignement : ce programme est établi de manière telle qu'en fin d'unité d'enseignement, les étudiants maîtrisent les acquis d'apprentissage de l'unité ;  
Pour chaque cours, les capacités que l'étudiant doit mettre en œuvre pendant la formation : elles déterminent les activités d'apprentissage, soit les capacités intermédiaires.
- **le profil du (des) chargé(s) de cours :**
  - soit un enseignant ;
  - soit un expert dans les spécialités visées : en ce cas, le profil de l'expert doit être décrit.

B. Quel est le contenu du dossier pédagogique d'une section ?

Une section est constituée d'une ou plusieurs « *unités d'enseignement* ».

Une section permet de délivrer un titre d'études : dans ce cas précis pour l'enseignement supérieur de type court, un grade académique de « Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ».

En effet, la section « Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » répond aux conditions décrétales permettant la délivrance d'un diplôme de bachelier de l'enseignement supérieur de type court :

- viser un profil professionnel,
- développer au moins 2100 périodes d'activités d'enseignement.

Le dossier pédagogique d'une section est un document qui précise :

- la liste des unités d'enseignement qui la constitue et le nombre de crédits associé à chaque unité,
- les finalités particulières de la section,
- l'articulation des unités d'enseignement entre elles, c'est-à-dire les modalités de capitalisation et les liaisons entre elles (en matière de pré-requis),
- le titre délivré.

Si une section est constituée de plus de deux unités d'enseignement, alors une unité d'enseignement " épreuve intégrée " doit être organisée.

L'unité d'enseignement « épreuve intégrée » prépare l'étudiant à l'épreuve intégrée (réalisation d'un travail de fin d'études et présentation du travail de fin d'études devant un jury composé notamment de personnes étrangères à l'établissement) : au cours de l'épreuve, l'étudiant doit prouver qu'il est capable d'intégrer les savoirs, aptitudes et compétences directement liés aux acquis d'apprentissage des unités déterminantes de la section et en référence au profil professionnel.

Les résultats obtenus au terme de l'évaluation des acquis d'apprentissage des unités déterminantes d'une section et de l'unité « épreuve intégrée » participent au pourcentage final du diplôme : l'épreuve intégrée intervient pour 1/3 et les unités d'enseignement déterminantes pour 2/3. L'étudiant qui possède les attestations de réussite de toutes les unités d'enseignement constitutives de la section et qui obtient au moins 50% au pourcentage final est diplômé et obtient le titre visé par la section.

## 2.2. QUELLES SONT LES ÉTAPES PRÉALABLES À L'ÉLABORATION D'UN DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE SECTION DANS L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ?

**Le Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale** doit préalablement fixer et approuver le profil professionnel lié à la section.

Des groupes de travail du Conseil général élaborent les profils ou examinent ceux qui sont proposés par les réseaux d'enseignement : ces groupes dits « sectoriels » réunissent des membres du Conseil général qui font appel à des experts issus du monde socio-économique.

Le profil professionnel élaboré par le Conseil général vise un niveau d'embauche à la sortie des études et non la description d'un travailleur expérimenté. Il comprend le champ d'activités, les tâches et les débouchés du professionnel. En outre, il peut comporter le référentiel des compétences approuvé par l'ARES.

**Une fois le profil professionnel approuvé par le Conseil général, celui-ci réalise les dossiers pédagogiques de la section** concernée dont le contenu sera commun à tous les réseaux d'enseignement :

- il confie à un groupe de travail dont la présidence est assumée par un de ses membres, la réalisation dudit dossier pédagogique;
- il détermine les missions de ce groupe de travail : celui-ci peut se voir confier la mission d'élaborer une filière de formation (plusieurs sections) ou un seul dossier pédagogique ;
- il approuve la composition du groupe de travail :
  - l'inspecteur chargé de la coordination du service d'inspection de l'Enseignement de promotion sociale désigne le(s) membre(s) du corps d'inspection ayant en charge le domaine de formation visé ;
  - la représentativité des Fédérations de Pouvoirs organisateurs est équilibrée ;
  - des experts extérieurs participent aux travaux d'une manière permanente ou ponctuelle ;
- il s'informe régulièrement, lors de sa réunion mensuelle, de l'évolution du dossier en se fondant sur un rapport intermédiaire par les membres du Conseil participant au groupe de travail et il donne son avis, prend des décisions que le groupe de travail doit mettre en œuvre.

## 3. LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION DE LA LISTE DES ENSEMBLES DE COMPÉTENCES CORRESPONDANTS

La liste des ensembles de compétences correspondants élaborée par le Conseil général est le résultat d'une analyse critique du contenu des dossiers pédagogiques des différentes unités d'enseignement constitutives de la section au regard du profil professionnel de la section.

Il est nécessaire d'analyser le profil professionnel visé par le dossier pédagogique, c'est-à-dire catégoriser les différentes activités qui y sont décrites en tenant compte des principales fonctions du métier. Cette étape d'analyse est d'ailleurs préalable à la construction du dossier pédagogique.

Partant du principe fondamental qu'une section est un ensemble cohérent d'unités d'enseignement, que chacune d'entre elles est elle-même un ensemble cohérent d'activités d'enseignement, alors tous les acquis d'apprentissage de toutes les unités d'enseignement doivent former un ensemble de compétences cohérent et approprié au profil professionnel visé.

La liste de compétences de la section « Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » est structurée comme suit :

1. présentation générale du champ d'activité décrit dans le profil professionnel confronté aux acquis d'apprentissage de l'unité épreuve intégrée «Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ». En outre, le champ d'activité peut faire référence au texte introductif du référentiel de compétences de la section, rédigé par la Commission thématique de la catégorie concernée ;
2. présentation analytique des tâches et fonctions attendues dans le profil confrontées aux acquis d'apprentissage évalués dans chaque unité d'enseignement de la section. Les compétences du référentiel précité pourront également être intégrées dans la présentation analytique.

Pourquoi la liste de compétences ne présente-t-elle pas les différentes activités d'apprentissage développées dans le programme de chaque unité d'enseignement ?

L'enseignement de promotion sociale est un enseignement organisé en unités d'enseignement capitalisables et dans l'esprit du décret, la chambre thématique doit rendre son avis sur des « ensembles de compétences correspondants » et non sur une analyse terme à terme des contenus de programme. Mais à toutes fins utiles, la liste de compétences est présentée aux différentes instances, accompagnée du dossier pédagogique complet (UE et section) avec le contenu du programme.

## A. Compétences à démontrer en fin de formation

<p align="center"><b>TEXTE INTRODUCTIF DU REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p>	<p align="center"><b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DE L'EPREUVE INTEGREE DE L'EPS</b></p>
<p><i>CHAMP D'ACTIVITE</i></p> <p>L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier. En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base de connaissances théoriques et méthodologiques de haut niveau. Il stimule la recherche et l'innovation.</p> <p>Le Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ le développement global de la (des) personne(s),</li> <li>◆ l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,</li> <li>◆ la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.</li> </ul> <p>Il situe son action dans une démarche respectueuse des droits de l'Homme, de l'éthique et de la déontologie.</p> <p>Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie.</p> <p>Son action s'inscrit dans le cadre de projets psycho-éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes, définis avec le(s) bénéficiaire(s) et en collaboration avec différents intervenants du secteur et d'autres secteurs, dans le cadre d'un projet institutionnel</p>	<p><b>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant, prouvera qu'il est capable :</b></p> <p><i>à partir d'une situation professionnelle interpellante relevant de l'éducation spécialisée,</i> <i>au travers d'un travail écrit personnel et de sa présentation orale,</i> <i>dans le respect des règles déontologiques de la profession,</i> <i>en s'exprimant de manière claire et structurée,</i> <i>conformément aux consignes données,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de mettre en œuvre une recherche cohérente sur une problématique validée par le chargé de cours ;</li> <li>◆ de décrire et d'analyser la situation au regard des apports théoriques et méthodologiques fondés, acquis lors de la formation et issus de recherches personnelles ;</li> <li>◆ de poser des hypothèses explicatives et de formuler des objectifs d'accompagnement psycho-éducatif dans la perspective d'un meilleur épanouissement personnel ;</li> <li>◆ de proposer, de justifier et d'évaluer des pistes d'action en se référant aux différentes fonctions de l'éducateur spécialisé et en cohérence avec le cadre théorique et méthodologique de la recherche ;</li> <li>◆ de développer une réflexion critique et éthique ;</li> <li>◆ d'évaluer sa démarche et de la justifier ;</li> <li>◆ de réaliser une présentation structurée de son travail et de répondre d'une manière concise et claire aux questions en faisant la preuve qu'il maîtrise les concepts utilisés.</li> </ul>

et/ou social, déterminent ainsi son mandat.

Il travaille dans une relation et une situation singulières. Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possibles la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte, à partir desquelles il construit, évalue et réajuste ses interventions.

Il est un agent de changement, soucieux d'ouvrir le champ des possibles.

Il s'engage et s'investit professionnellement dans les situations, avec les personnes qu'il accompagne. Travaillant en équipe, il interagit avec ses collègues, élabore une intervention avec eux, se laisse interpeller par eux et les interpelle.

Travaillant en réseau, il intègre son intervention éducative à l'action collective.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il appréhende les enjeux des politiques socio-éducatives et se situe par rapport à celles-ci. Il se positionne en tant qu'acteur social en fonction de sa mission psycho-éducative et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il s'interroge, partage avec d'autres ses expériences professionnelles et pose une réflexion critique sur ses actions psycho-éducatives, son mode d'intervention et la qualité de son accompagnement.

Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il agit en révélateur de réalités individuelles, collectives, sociales ou sociétales. Il participe à l'affirmation de l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé et promeut publiquement le métier.

Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les

ambivalences liées à l'exercice de son métier.

En tenant compte des différents contextes (social, psychologique, légal, culturel, organisationnel ...), il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socio-éducatives appropriées. Il fait preuve de créativité dans les solutions mises en œuvre pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins, il est capable d'induire des solutions innovantes. Dès lors, il s'inscrit nécessairement dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il intervient auprès de publics à besoins spécifiques relevant de différents secteurs : enseignement, aide à la jeunesse, handicap, santé mentale, psychiatrie, justice, milieu d'accueil, accueil de l'enfance, milieu carcéral, immigration, maison de repos, travail de rue ....

Il s'ouvre aux autres dans leurs différences et singularités, en restant un référent. Dans l'échange et les limites de sa fonction, il favorise l'émergence du sens.

Il s'engage dans la relation en exerçant une conscience de sa manière d'être en relation et en veillant à rechercher une juste distance.

Dans le respect inconditionnel de la personne, le respect des règles déontologiques et des mandats confiés, l'éducateur assure :

- ◆ une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- ◆ une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- ◆ une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire, entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales .... ;
- ◆ une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>◆ une fonction politique en étant vecteur de changement ;</li><li>◆ une fonction de communication professionnelle en échangeant à travers l'écrit ou l'oral de manière efficiente.</li></ul> |  |
|--|--|

## B. Compétences à maîtriser en cours et au terme de la formation

### B.1. COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA PROFESSION

#### COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

##### **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates :**

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

##### **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles :**

- Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

##### **Déployer son « savoir-y-faire<sup>1</sup> » relationnel dans la rencontre avec la personne :**

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte

<sup>1</sup> « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire professionnel. Idem pour « Savoir-y-être ».

- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

**DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS  
AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

<b>PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS</b>	<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS</b>
<p>♦ <b>Fonction relationnelle d'accompagnement et d'éducation :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ rencontrer la(les) personne(s) dans les différents contextes de vie ;</li> <li>○ s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates ;</li> <li>○ évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la (des) personne(s), dans sa complexité, par l'observation et l'écoute active de la(des) personne(s) ; participer à l'identification des potentialités, des obstacles et des freins pour promouvoir un projet de vie qui tient compte des réalités individuelles et sociales ;</li> <li>○ créer, par des actes de la vie quotidienne fondés sur des méthodologies adaptées, une relation éducative personnalisée ;</li> </ul>	<p><b><u>UE DIMENSION RELATIONNELLE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <p><i>en s'exprimant de manière claire et structurée,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs à la psychologie ainsi que des concepts et méthodologies relatifs à la relation professionnelle et à la communication interpersonnelle qui fondent le travail d'accompagnement psycho-éducatif de l'éducateur spécialisé ;</li> </ul> <p><i>au départ de situations professionnelles de nature relationnelle, communicationnelle en lien avec le travail d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, pour une personne, un groupe ou un collectif,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ de les analyser en utilisant des concepts et processus relevant de la psychologie ainsi que des concepts et méthodologies relatifs à la relation professionnelle et à la communication interpersonnelle ;</li> <li>♦ de proposer des attitudes, des comportements et un langage liés à des postures professionnelles favorisant la rencontre, la relation et la communication interpersonnelle, dans les limites de l'accompagnement psycho-éducatif ;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;</li> <li>○ garantir le respect de la (des) personne(s), de sa (leurs) culture(s), de son (leur) histoire familiale et veiller à ce que son (leur) avis soit pris en considération dans le cadre d'une approche globale ;</li> <li>○ participer à des réunions d'équipe qui l'aident à évaluer son intervention éducative ;</li> <li>○ analyser seul ou avec l'équipe les situations d'accompagnement et leurs enjeux ;</li> <li>○ évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin ;</li> <li>○ réactualiser ses pratiques professionnelles en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;</li> <li>○ développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques à la relation psycho-socio-éducative ;</li> <li>○ délimiter avec la (les) personne(s) le cadre de son intervention et ses limites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'identifier l'importance de la dimension corporelle dans la relation professionnelle ;</li> <li>◆ de proposer et de justifier une méthodologie d'activités corporelles ou sportives à mettre en œuvre permettant de favoriser la communication et la relation professionnelles.</li> </ul> <p><b><u>UE DIMENSIONS COLLECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <p><i>en s'exprimant de manière claire et structurée,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de définir et d'illustrer des fondements scientifiques et spécificités méthodologiques relevant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de la dynamique de groupe, de la conduite de réunion ;</li> </ul> </li> <li>◆ d'analyser des situations professionnelles en utilisant de façon critique et argumentée ces fondements et ces spécificités ;</li> <li>◆ de proposer, sur base de l'analyse, des pistes d'intervention en exploitant ces fondements et ces spécificités.</li> </ul> <p><b><u>UE APPROCHE PSYCHO-EDUCATIVE DES PUBLICS SPECIFIQUES</u></b></p> <p><i>au départ d'une situation professionnelle d'accompagnement psycho-éducatif relevant d'un public spécifique dans un secteur d'activité,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'identifier les spécificités du public [...] ;</li> <li>◆ d'analyser la situation professionnelle sur la base de ces spécificités [...] ;</li> <li>◆ de proposer et justifier un accompagnement psycho-éducatif spécifique qui intègre les éléments d'analyse .</li> </ul> <p><b><u>UE DIMENSIONS PSYCHO-EDUCATIVES DES PRATIQUES</u></b></p>
---	---

### **D'ACCOMPAGNEMENT**

- ◆ de définir, de décrire des concepts et des approches relatifs à la psychopédagogie, à la psychopathologie, aux modèles socio-éducatifs et psychopédagogiques ainsi qu'à l'éducation pour la santé ;

*au départ de situations professionnelles en lien avec le travail d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, pour une personne, un groupe ou un collectif,*

- ◆ de les analyser en utilisant des concepts et approches relevant de la psychopédagogie, la psychopathologie, des modèles socio-éducatifs et de l'éducation pour la santé ;
- ◆ de poser un regard critique sur la pertinence de la mobilisation d'un modèle théorique en fonction de la situation éducative ;
- ◆ de proposer des pratiques d'accompagnement psycho-éducatif adaptées au(x) bénéficiaire(s) sur la base d'approches diversifiées relevant de la psychopédagogie, de la psychopathologie et de modèles socio-éducatifs et psychopédagogiques ;
- ◆ de proposer un projet d'éducation pour la santé.

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

### Déployer son « savoir-y-faire<sup>2</sup> » relationnel dans la rencontre avec la personne :

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- **Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte**
- **Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres**
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

### Etre un acteur institutionnel et social engagé :

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- **S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge**
- **Travailler et réfléchir** en équipe et en réseau
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active  
*Assumer son rôle social et politique.*

## DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

<b>PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS</b>	<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS</b>
<p>◆ <b>Fonction de reliance :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ maintenir ou recréer les liens avec le réseau relationnel (famille, voisinage, structures sociales) ;</li> <li>○ valoriser les compétences du réseau relationnel et mobiliser la participation de celui-ci en référence</li> </ul>	<p><b><u>UE DIMENSIONS COLLECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <p><i>en s'exprimant de manière claire et structurée,</i></p> <p>◆ de définir et d'illustrer des fondements scientifiques et spécificités méthodologiques</p>

<p>au projet de la(des) personne(s) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ susciter le désir et la capacité de la(des) personne(s) à construire un réseau relationnel qui correspond à ses (leurs) choix ;</li> <li>○ privilégier l'élaboration de réseaux relationnels solidaires susceptibles de faire évoluer favorablement les projets individuels et/ou collectifs.</li> </ul>	<p>relevant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de la psychologie sociale et de la sociologie de la famille,</li> <li>○ de la gestion de conflit et du travail en réseau ;</li> <li>◆ d'analyser des situations professionnelles en utilisant de façon critique et argumentée ces fondements et ces spécificités ;</li> <li>◆ de proposer, sur base de l'analyse, des pistes d'intervention en exploitant ces fondements et ces spécificités.</li> </ul> <p><b><u>UE DIMENSIONS SOCIOLOGIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de définir et d'illustrer des concepts, processus et principes relatifs aux cours de sociologie des médias, des communications et des relations interculturelles ;</li> <li>◆ d'analyser une situation d'accompagnement psycho-éducatif au regard de la sociologie des médias, des communications et des relations interculturelles ;</li> <li>◆ de proposer et de justifier le recours à des technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'accompagnement psycho-éducatif.</li> </ul>
---	---

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

### **Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :**

- **Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres**
- **Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société**
- **Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe**
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

### **Etre un acteur institutionnel et social engagé :**

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- **Travailler et réfléchir en équipe et en réseau**
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active  
*Assumer son rôle social et politique.*

**DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS  
AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

<b>PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS</b>	<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS</b>
<p>◆ <b>Fonction d'interface :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et solliciter les autres intervenants en vue de coordonner les actions et d'assurer une cohérence optimale du dispositif d'accompagnement ;</li> <li>○ analyser des situations du quotidien, les présenter à l'équipe en les situant dans un contexte élargi d'appartenance sociale ;</li> <li>○ susciter des rencontres entre différents professionnels, animer des réunions et en assurer le suivi en vue de favoriser la coordination, la concertation et la construction de partenariats ;</li> <li>○ être à la fois un porte-parole, un révélateur, un traducteur de ce que vit la personne, cela par rapport aux autres acteurs et intervenants.</li> </ul>	<p><b><u>UE RECHERCHE ET METHODOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF 1</u></b></p> <p><i>à partir d'un contexte d'accompagnement psycho-éducatif amené par l'étudiant ou les chargés de cours, en se référant à la fonction et au rôle de l'éducateur spécialisé, dans une institution et dans une équipe,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de décrire une situation interpellante en différenciant faits observés, émotions et opinions ;</li> <li>◆ d'analyser la situation et de formuler une question de départ ;</li> <li>◆ de rechercher les sources de documentation scientifique en lien avec l'analyse ;</li> <li>◆ d'effectuer une synthèse mettant en évidence les données probantes issues de la recherche, en utilisant un système de référencement des sources ;</li> <li>◆ de proposer une hypothèse fondée sur l'analyse et sur la synthèse issue de l'exploration de sources de documentation scientifique sur la question ;</li> </ul>

- ◆ de proposer et justifier un projet en lien avec l'hypothèse.

**UE RECHERCHE ET METHODOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF 2**

*en s'exprimant de manière claire et structurée,  
à partir d'une situation interpellante :*

- ◆ d'analyser une intervention d'accompagnement psycho-éducatif sur la base d'une méthodologie et d'outils, en se référant au mandat et au projet éducatif et/ou pédagogique ;
- ◆ d'argumenter, par écrit et oralement, une proposition d'intervention au regard de modèles conceptuels liés en particulier à des dimensions psycho-éducatives et collectives de l'accompagnement ;
- ◆ de concevoir, de réaliser et d'évaluer, sur base de la mise en œuvre d'une méthodologie, un projet dans le cadre de l'accompagnement psycho-éducatif ;
- ◆ de proposer et de justifier une méthodologie d'activités favorisant l'expression artistique et culturelle à mettre en œuvre lors d'une intervention d'accompagnement psycho-éducatif ;
- ◆ de poser une hypothèse de recherche dont l'analyse évaluera la pertinence et de proposer un mode de recueil de données adapté.

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

### Etre un acteur institutionnel et social engagé :

- **Faire preuve d'indépendance et d'initiative**
- **S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge**
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- **S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active**
- **Assumer son rôle social et politique.**

### Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

## DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

### **PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS**

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS**

◆ **Fonction d'acteur institutionnel et social engagé :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de neutralité, démocratique et de responsabilité ;</li> <li>○ appliquer les réglementations et respecter les textes de référence (déclaration des droits de l'Homme, des droits de l'Enfant ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ;</li> <li>○ décoder les valeurs dominantes de ses interlocuteurs et situer son intervention par rapport à celles-ci ;</li> <li>○ organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales et de leur évolution ;</li> <li>○ se référer au mandat qui lui a été confié et au projet institutionnel, en les clarifiant et en les explicitant autant pour lui-même que pour les autres ;</li> <li>○ s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat qu'elle lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;</li> <li>○ faire preuve d'autonomie, d'indépendance et d'initiative ;</li> <li>○ faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;</li> </ul>	<p><b><u>UE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</u></b></p> <p><i>en s'exprimant de manière claire et structurée,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de définir et d'illustrer les concepts et processus relatifs à la philosophie, à la sociologie, au droit, aux sciences économiques et politiques et à l'éducation pour la santé sur lesquels s'appuie le travail d'accompagnement psycho-éducatif ;</li> <li>◆ d'analyser des situations professionnelles relevant de l'éducation spécialisée en utilisant de façon critique et argumentée ces concepts et processus.</li> </ul> <p><b><u>UE IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p> <p><i>en référence au profil professionnel du « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif », à partir de situations et contextes professionnels variés,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'identifier des repères déontologiques et des questionnements éthiques.</li> </ul> <p><b><u>UE DEVELOPPEMENT DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p> <p><i>sur base de situations professionnelles d'accompagnement psycho-éducatif,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'appliquer une démarche de questionnement éthique et de respecter les règles déontologiques.</li> </ul> <p><b><u>UE DIMENSIONS SOCIOLOGIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <p><i>à partir de situations professionnelles, dans le respect d'un cadre éthique et déontologique,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'analyser les processus d'émergence et les caractéristiques de phénomènes de société donnée pour proposer des pistes d'intervention d'accompagnement psycho-éducatif adaptées.</li> </ul>
--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ intervenir au travers de son activité de façon à promouvoir le respect, la tolérance et le droit à la différence en référence à la convention des droits de l'homme et à la convention des droits de l'enfant ;</li> <li>○ comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;</li> <li>○ informer les personnes sur leurs droits, les aider à les faire respecter et soutenir dans l'exercice de leurs devoirs ;</li> <li>○ faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.</li> </ul>	<p><b><u>UE DIMENSIONS ORGANISATIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF</u></b></p> <p><i>à partir de situations professionnelles, dans le respect d'un cadre éthique et déontologique,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs au cours de sociologie des organisations ;</li> <li>◆ d'analyser la (les) situation(s) à partir des repères relatifs à l'analyse organisationnelle (logiques d'acteurs, logiques d'institutions, enjeux de pouvoir, ...) ;</li> <li>◆ de poser des hypothèses de travail psycho-éducatif en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des paramètres inhérents aux situations,</li> <li>○ de la dimension collective du travail de l'éducateur,</li> <li>○ de la dimension stratégique de l'organisation,</li> <li>○ du mandat qui lui est donné ;</li> </ul> </li> <li>◆ de développer des stratégies d'actions dans le cadre de l'accompagnement psycho-éducatif visant un changement au départ de l'analyse de l'organisation, des logiques institutionnelles et communicationnelles et du repérage des facteurs idéologiques et culturels.</li> </ul> <p><b><u>UE APPROCHE PSYCHO-EDUCATIVE DES PUBLICS SPÉCIFIQUES</u></b></p> <p><i>au départ d'une situation professionnelle d'accompagnement psycho-éducatif relevant d'un public spécifique dans un secteur d'activité,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'identifier [...] des éléments majeurs de droit et des contraintes légales inhérents aux personnes et au secteur d'activité ;</li> <li>◆ d'analyser la situation professionnelle sur la base [...] ; de ces éléments et contraintes.</li> </ul>
---	---

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

### Etre un acteur institutionnel et social engagé :

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- **Assumer son rôle social et politique**

## DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

<b>PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS</b>	<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS</b>
<p><b>◆ Fonction politique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ s'informer des organes de représentation, participer à la concertation sur l'élaboration des politiques liées au secteur, s'associer avec d'autres éducateurs pour valoriser et faire reconnaître la profession et l'action ;</li> <li>○ situer son action par rapport au système politique, économique, social et culturel ;</li> <li>○ contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;</li> <li>○ interpellier les pouvoirs subsidiaires, dénoncer des</li> </ul>	<p><b><u>UE IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p> <p><i>en référence au profil professionnel du « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif », à partir de situations et contextes professionnels variés,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de dégager des caractéristiques communes et spécifiques fondant l'identité professionnelle.</li> </ul> <p><b><u>UE DEVELOPPEMENT DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p> <p><i>sur base de situations professionnelles d'accompagnement psycho-éducatif,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'identifier, de définir et d'illustrer des concepts et processus réglementaires et législatifs</li> </ul>

<p>situations d'injustice ou de non-droit ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;</li> <li>○ confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;</li> <li>○ être acteur de changement.</li> </ul>	<p>relatifs à l'analyse du secteur non marchand ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de circonscrire et porter un regard réflexif sur l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé en tant qu'acteur psycho-éducatif ;</li> <li>◆ d'identifier et d'explicitier une spécificité du travail d'accompagnement psycho-éducatif susceptible de déboucher sur des recommandations de changement institutionnel.</li> <li>◆ de proposer des perspectives de changement s'inscrivant dans le cadre des politiques liées au secteur.</li> </ul>
---	---

**COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES**

**Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :**

- **Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres**
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- **Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe**
- **Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche**
- **Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels**
- **Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.**

**DECLINAISON DES COMPETENCES DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS  
AU REGARD DU PROFIL PROFESSIONNEL ET DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

<b>PROFIL PROFESSIONNEL DE L'EPS</b>	<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE DES U.E. DU DOSSIER PEDAGOGIQUE DE L'EPS</b>
<p><b>◆ Fonction de communication professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ développer une écriture et une communication professionnelles respectant les standards en usage, en lien avec les canaux spécifiques aux milieux professionnels ;</li> <li>○ mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser et la partager avec d'autres ;</li> <li>○ faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;</li> <li>○ entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;</li> </ul>	<p><b><u>UE IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p> <p><i>en référence au profil professionnel du « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif », à partir de situations et contextes professionnels variés,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'explicitier, de manière claire et structurée, son projet d'accompagnement psycho-éducatif et l'évolution de ses représentations du métier ;</li> <li>◆ d'utiliser, dans une communication écrite professionnelle courante, le vocabulaire spécifique au métier en considérant ses aspects idéologiques.</li> </ul> <p><b><u>UE DEVELOPPEMENT DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE</u></b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.</li> </ul>	<p><i>sur base de situations professionnelles d'accompagnement psycho-éducatif,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de rédiger un écrit professionnel et d'en justifier la forme et le contenu en fonction du contexte et des objectifs poursuivis.</li> </ul> <p><b><u>UE RECHERCHE ET METHODOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO EDUCATIF 3</u></b></p> <p><i>en s'exprimant de manière claire et structurée, à partir d'une situation professionnelle interpellante relevant de l'éducation spécialisée,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'analyser la pratique d'accompagnement au regard des dimensions, d'une part, relationnelles, psycho-éducatives, collectives et, d'autre part, organisationnelles, sociétales et législatives ;</li> <li>◆ d'argumenter, par écrit et oralement, une proposition d'intervention au regard de modèles conceptuels liés à l'analyse de ces dimensions ;</li> <li>◆ d'analyser, en tenant compte du contexte organisationnel et du secteur d'intervention, des activités d'expression artistique, corporelle, sportive ou culturelle adaptées aux besoins du bénéficiaire et à l'action psycho-éducative ;</li> <li>◆ de présenter, oralement et par écrit, sur base d'une hypothèse de recherche, et à partir du traitement des données, une synthèse de cette recherche et des propositions pratiques argumentées applicables à la profession.</li> </ul>
--	---

## **B.2. COMPÉTENCES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION : REFERENTIEL DE COMPETENCES ARES

**Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**

**Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

**Etre un acteur institutionnel et social engagé**

**S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates**

**Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles**

**Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne**

Dans le respect inconditionnel de la personne, le respect des règles déontologiques et des mandats confiés, l'éducateur assure :

- une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire, entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales .... ;
- une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- une fonction politique en étant vecteur de changement ;

### **UE STAGE D'IMMERSION**

*au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, en s'exprimant de manière claire et structurée et dans le respect des règles déontologiques :*

- ◆ de décrire des situations psycho-éducatives en tant qu'éducateur spécialisé ;
- ◆ de distinguer les faits observés des interprétations personnelles ;
- ◆ de réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
- ◆ concevoir et réaliser des interventions d'accompagnement psycho-éducatif qui intègrent la (les) personne(s) accompagnée(s) et son (leur) réseau ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ une fonction de communication professionnelle en échangeant à travers l'écrit ou l'oral de manière efficiente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'adopter des attitudes professionnelles respectueuses et à l'écoute du bénéficiaire ;</li> <li>◆ de s'interroger sur sa pratique en mettant notamment en évidence les caractéristiques de la relation éducative qu'il a établie avec les bénéficiaires et la distance professionnelle qu'il a pu établir avec ceux-ci, dans une perspective d'épanouissement personnel ;</li> <li>◆ de décrire son intégration dans une équipe éducative ;</li> <li>◆ d'identifier les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires et du service en se référant aux différentes fonctions de l'éducateur spécialisé.</li> </ul> <p><b><u>UE STAGE D'INSERTION</u></b></p> <p><i>au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, en s'exprimant de manière claire et structurée et dans le respect des règles déontologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de concevoir, réaliser des interventions d'accompagnement psycho-éducatif sur la base d'observations qui intègrent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le contexte institutionnel,</li> <li>○ l'équipe de travail,</li> <li>○ le réseau d'intervenants,</li> <li>○ la (les) personne(s) accompagnée(s) et son (leur) réseau ;</li> </ul> </li> <li>◆ d'adopter des attitudes professionnelles respectueuses et à l'écoute du bénéficiaire, de son entourage, de l'équipe pluridisciplinaire et de l'institution ;</li> <li>◆ d'analyser des situations d'accompagnement psycho-éducatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ en élaborant un questionnement qui tient compte de l'environnement, du contexte institutionnel, de l'équipe de travail, des bénéficiaires et de leur entourage, de sa propre</li> </ul> </li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>personne,</li> <li>○ en distinguant les faits observés de l'interprétation ;</li> </ul> </li> <li>◆ d'analyser sa place, sa relation et son positionnement par rapport aux bénéficiaires et à l'équipe ;</li> <li>◆ d'identifier et d'évaluer les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires.</li> </ul> <p><b><u>UE ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION</u></b></p> <p><i>au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, en s'exprimant de manière claire et structurée et dans le respect des règles déontologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ sur la base d'une observation et d'une analyse de situations éducatives, de concevoir, réaliser et évaluer des interventions d'accompagnement psycho-éducatif qui intègrent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'environnement socio-économique,</li> <li>○ le contexte institutionnel,</li> <li>○ l'équipe de travail,</li> <li>○ le réseau d'intervenants,</li> <li>○ la (les) personne(s) accompagnée(s) et son (leur) réseau,</li> <li>○ sa propre personne ;</li> </ul> </li> <li>◆ d'adopter des attitudes professionnelles respectueuses et à l'écoute du bénéficiaire, de son entourage, de l'équipe pluridisciplinaire et de l'institution, appropriées à leurs besoins et demandes ;</li> <li>◆ d'identifier et d'évaluer les acquis de son expérience d'activités professionnelles de formation en vue de l'aider à construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires ;</li> </ul>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ de relever et de décrire en quoi les activités professionnelles de formation lui ont permis d'exercer une fonction de reliance, une fonction d'interface, la fonction sociale et politique et la fonction de communication professionnelle de l'éducateur spécialisé ;</li><li>◆ de décrire, d'analyser et d'évaluer ses compétences relationnelles.</li></ul>
--	--